

## AVIS SUR LE TARIF DES DROITS DE PASSAGER (N-6)

---

EN VIGUEUR LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2022

COLONNE I	COLONNE II
Art. Description	Taux (\$)
1. Droits de passager applicables pour l'escale lors d'un voyage continu (navettes, 50 % du tarif) :	
a) par adulte .....	11,46
b) par enfant (de moins de 12 ans) .....	5,73
2. Droits de passager applicables pour les voyages commençant ou se terminant au port (navettes, 50 % du tarif)	
a) par adulte .....	27,82
b) par enfant (de moins de 12 ans) .....	13,92
3. Droits de passager applicables aux excursions :	
a) par adulte .....	3,53
b) par enfant (de moins de 12 ans) .....	1,77